

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE



MAIRIE DE CESSIEU

3, rue du Revol
38110 CESSIEU

Téléphone : 04 74 88 31 76
Télécopie : 04 74 33 21 27
mail : mairie@cessieu.fr

Cessieu, le 1^{er} février 2022

Le Maire de Cessieu

à

Monsieur le Maire
Mairie de Sérézin de la Tour
38300 SEREZIN DE LA TOUR

Objet : Avis de la commune de Cessieu sur le PLU de Sérézin de la Tour.

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 20 janvier 2022, vous avez sollicité l'avis de la commune de Cessieu ensuite de l'arrêt de votre Plan Local d'Urbanisme par le conseil municipal de Sérézin de la Tour le 21 décembre 2021.

Après avoir étudié attentivement le dossier mis en ligne, je vous indique que je n'ai aucune observation à formuler.

En effet, il ressort que les frontières entre nos deux communes sont agricoles ; que l'autoroute A43, ainsi que la voie ferrée ne permettent pas le développement d'autres activités. Par ailleurs, la Bourbre ainsi que la continuité du corridor écologique qui traverse nos deux communes constituent également des barrières naturelles qu'il convient de préserver, notamment dans le cadre de la « trame verte et bleue ».

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Christophe BROCHARD

